

Négociation QVCT (ex QVT)

Deux grands absents : la mesure de la charge de travail et l'environnement de travail

Il sera très difficile de signer.

Après sept séances de négociations étalées sur près de quatre mois (cherchez l'efficacité ???), la direction estime que ni la mesure de la charge de travail ni la qualité de notre environnement de travail n'ont leurs places dans un accord de Qualité de Vie et Condition de Travail (cherchez l'erreur ???).

Proposer un accord QVCT sans ces deux thèmes majeurs revient à formuler des vœux pieux ou à obtenir une simple caution sociale à bas prix.

La CGT avait signé le premier accord QVT à TDF en 2018, espérant ainsi encourager la direction à progresser sur ce thème. Il semble que c'était trop optimiste.

Certes, cet accord présente quelques avancées sociales et solidaires à destination des salariés proches aidant et ainsi facilite l'aide apportée à un proche en perte d'autonomie importante.

D'autres mesures, comme la possibilité pour un salarié de remonter des problématiques rencontrées dans le quotidien que sont la surcharge de travail, le harcèlement ou les risques psycho-sociaux sont proposées.

Pour rappel les représentants du personnel font ce type d'alerte depuis très longtemps avec trop peu de résultats.

La CGT doute de l'efficacité de ces nouveaux dispositifs face à une direction qui qualifie de ressenti subjectif ou de manque d'organisation personnelle la trop grande charge de travail que connaissent bon nombre de salariés.

La majeure partie des revendications de la CGT a été renvoyée vers la CSSCT, commission sans budget ni pouvoir, le reste a été refusé.

La CGT va consulter ses adhérents pour déterminer si elle sera signataire ou non.

